La question de la proportionnelle fait partie des serpents de mer qui surgissent périodiquement dans le débat politique.

En apparence, la proportionnelle est plus juste que le système uninominal à 2 tours, surtout depuis les réformes Jospin de 2001 qui, en accordant une majorité automatique au Président de la République, suppriment toute valeur à l'Assemblée nationale.

Cela étant, l'exemple de 1986 où Mitterrand imposa une proportionnelle intégrale, histoire de gêner Chirac en faisant monter le Front national, prouve que la chose est plus compliquée qu'on pourrait le penser.

Rappelons que toute réforme du système électoral doit s'analyser au regard de la situation politique du moment. Qu'en est-il aujourd'hui ? Supposons que l'élection des députés soit faite à la proportionnelle sur la base de listes nationales, ce qui, soit dit en passant, est le cas aux élections européennes. Apparemment, la représentation serait plus équitable. Peut-on en déduire que les citoyens seront mieux représentés ?

Quitte à paraitre mauvais coucheur, la chose ne me semble pas aller de soi. La proportionnelle se ferait sur des listes nationales présentées par les partis. Certes, on peut imaginer l'existence de listes parfaitement indépendantes, mais pourraient-elles faire jeu égal avec celles des partis acclimatés à la sphère médiatique et nourris de financement public, nouvel instrument du conservatisme ?

Si donc, par le jeu de la proportionnelle, les partis seraient représentés de façon plus juste, ce ne serait pas, à mon sens, le cas pour les citoyens. Pourquoi ? Parce que nous sommes au cœur d'une crise politique qui fait que les partis, tous les partis, sont de moins en moins reconnus par les citoyens comme porteurs de leurs aspirations.

Dans un tel cadre, la proportionnelle ne ferait que légitimer un paysage politique pourtant contesté en changeant seulement leurs rapports de force. Bien pis, elle favoriserait l'élection des responsables des appareils politiques puisqu'on ne vote alors essentiellement que pour les étiquettes et pas pour les personnes.

Peut-on dire, dans un tel contexte, que le pouvoir serait porteur de légitimité ?

Or, le pays a besoin de reconstruire la légitimité de la vie politique. C'est pourquoi il faut repartir de zéro en redonnant la parole aux citoyens, à tous les citoyens. Ce sont les institutions, dans leur globalité, qui devraient enfin être l'objet d'un large débat dans la société. Ca nous changerait des « commissions Théodule » et des effets de tribune.

Les institutions sont un bien public. En tant que tel, elles appartiennent au peuple souverain. Il revient à chacun de nous de participer à sa reconstruction au-delà des pressions des porte-paroles de la classe dirigeante. Le défi est là. Sachons le relever.

André Bellon

Mots Clés : Elections démocratiques. Gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple. Macron = Trump ?